



ATTESTATION DE SUPERFICIE D'UN LOT DE COPROPRIETE

1 - IDENTIFICATION DU BIEN			
DEPARTEMENT COMMUNE ADRESSE REFERENCE CADASTRALE TYPE DE BÂTIMENT TYPE DE LOCAL NIVEAU LOT DATE DU CONTRÔLE DOSSIER N°	HAUTS DE SEINE COLOMBES (92700) 69 rue Jules Michelet section M n° 585 pour une contenance de 08a 82ca Immeuble en copropriété Appartement 11ème étage droite ascenseur, porte à droite n° 100 11/01/2018 181119		
2 - DESIGNATION	TOTAL PLANCHER	EMBRASURE, MARCHE ET HAUTEUR < -1,80 m	SUPERFICIE (Loi Carrez)
Entrée	3,80		3,80
Pièce à usage de bureau	3,22	0,05	3,17
W.c.	1,39	0,05	1,34
Couloir de distribution avec placard	7,57		7,57
Rangement	0,59	0,05	0,54
Débarras	2,76	0,05	2,71
Cuisine	10,32	0,05	10,27
Séjour	17,78	0,05	17,73
Chambre 1	11,71	0,05	11,66
Salle de bains	3,10	0,05	3,05
Salle d'eau	2,20	0,05	2,15
Chambre 2	11,51	0,05	11,46
Chambre 3	9,12	0,05	9,07
Chambre 4	10,75	0,05	10,70
TOTAL	95,82	0,60	95,22
3 - SURFACES ANNEXES			
DESIGNATION	OBSERVATIONS	SUPERFICIE	
Loggia	accès par le séjour	3,40	
Surfaces exprimées en m²			
<p>Certificat établi uniquement d'après les renseignements et indications transmis par le propriétaire et/ou donneur d'ordre, sur la composition et la localisation du ou des lots objets du présent certificat. De ce fait nous rappelons au(x) propriétaire(s) et autres parties prenantes leurs responsabilités en cas de litiges ultérieurs concernant le présent rapport. La responsabilité de l'entreprise, ainsi que celle du technicien ayant réalisé le certificat, ne pourront être engagées. Certificat établi sans la communication et sans la vérification du règlement de copropriété relatif à la description et répartition du ou des lots, de servitudes, ainsi qu'aux éventuelles modifications apportées par le cédant.</p> <p>Art 4-1- La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.</p> <p>Art 4-2- Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m² ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée en 4-1.</p> <p>Les rapports restent, juridiquement, la propriété du cabinet PAILLARD tant que les honoraires dus ne sont pas réglés en totalité</p>			
DESIGNATION DE L'OPERATEUR			
Nom et Prénom : PAILLARD Hervé Nom de l'entreprise : Cabinet PAILLARD - HPUC Adresse : 64 boulevard de Charonne - 75020 PARIS n° SIRET : 82806422000019 Date : 15 janvier 2018			
Titulaire d'un contrat d'assurance ALLIANZ - RC n° 55296769 - Siège social 87 rue de Richelieu, 75002 PARIS			